



COMMENT LE MONDE DU LIVRE EN FRANCE ÉCRIVIT AU XVI^E SIÈCLE SON HISTOIRE

Thierry CLAERR (ministère de la Culture ; Centre Jean Mabillon, École nationale des chartes)

« L'histoire de l'imprimerie a d'abord été une hagiographie. Elle est restée longtemps l'affaire des hommes de la profession. Elle a alimenté les dissertations des érudits et des écrivains. Puis les bibliophiles, les bibliographes et les bibliothécaires ont commencé à s'intéresser aux anciens livres imprimés, à les collectionner et à les étudier »¹.

C'est par ces quelques phrases qu'Henri-Jean Martin synthétisait en 1987 son article « Comment on écrit l'histoire du livre »².

Reprenant pour la France et le XVI^e siècle les réflexions de celui qui a donné ses titres de noblesse à l'histoire du livre, de *L'Apparition du livre* en 1958 à *l'Histoire de l'édition française*³, cet article a pour objectif de revenir à nouveaux frais sur les premiers témoignages de l'histoire du livre en France, d'élargir le propos en sollicitant de nouvelles sources et d'éclairer d'un jour nouveau la connaissance et la conscience que le monde du livre au XVI^e siècle avait de l'histoire de l'imprimerie, quelle que soit la condition sociale de ses acteurs.

Cet article s'appuie en particulier sur une source méconnue, la plaidoirie de Mondain, avocat des compagnons imprimeurs lors d'un procès en 1571, conservée dans les registres du Parlement de Paris⁴, en regard de la plaidoirie des maîtres imprimeurs à ce même procès, déjà étudiée par Henri Hauser⁵ puis par Louis Marie Michon⁶. Bien que transcrit par François Marin en annexe de sa thèse d'École nationale des chartes consacrée à Jacques Kerver, libraire parisien du XVI^e siècle, pour nous renseigner « sur les réactions des métiers du livre à l'édit de

¹ Henri-Jean Martin, « En conclusion provisoire », *Le livre français sous l'Ancien Régime*, Paris, Promodis, 1987, p. 247-259.

² Henri-Jean Martin, « Comment on écrit l'histoire du livre », *op. cit.*, p. 11-28. Rappelant que « la rencontre de l'Université et des Bibliothèques fut provoquée et bénie par un « pape » des sciences humaines : Lucien Febvre » et qu'elle donna naissance à un « enfant tard venu », il fait référence à la conférence qu'il donna en 1985 à Tours sur la naissance et le développement de l'histoire du livre en introduction du XXVIII^e colloque international d'Études humanistes de Tours sur le livre dans l'Europe de la Renaissance, dont les actes ont été publiés en 1988 : « il fallut attendre Lucien Febvre pour voir un grand historien de la Renaissance manifester un intérêt suivi pour ces travaux [...] qui font aujourd'hui du livre de la Renaissance une sorte de privilégié de l'histoire du livre » (p. 11).

³ Sur l'apport d'Henri-Jean Martin à l'histoire du livre, on pourra consulter, parmi de très nombreuses contributions, Thierry Claerr, « Bilan de cinquante ans d'histoire du livre pour la France », *Cinquante ans d'histoire du livre de L'Apparition du livre (1958) à 2008. Bilans et projets*, Frédéric Barbier et Istvan Monok (dir.), Budapest, Orszagos Szechenyl Könyvtar, 2009.

⁴ Archives nationales, registres des plaidoiries du Parlement de Paris, X^{1A} 5035, fol. 124 v^o-145 v^o.

⁵ Henri Hauser, *Une grève d'imprimeurs parisiens au XVI^e siècle (1539-1542)*, Paris, 1895, p. 11-15 (extrait de la Revue internationale de sociologie, 1895) et *Ouvriers du temps passé (XV^e - XVI^e siècles)*, Paris, Félix Alcan, 1899.

⁶ Louis-Marie Michon. « A propos des grèves d'imprimeurs de Paris et de Lyon au XVI^e siècle » dans *Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Île-de-France*, t. III (1951), p. 103-115.



Gaillon de mai 1571 »⁷, ce témoignage important n'avait jusqu'à présent pas été publié, contrairement à deux autres plaidoiries lors du même procès⁸.

ÉCRIRE UNE HISTOIRE OFFICIELLE : GUTENBERG, INVENTEUR ALLEMAND D'UN ART DEVENU FRANÇAIS

A la suite d'Henri-Jean Martin, revenons sur la « vision [que] nos ancêtres purent avoir de l'invention de l'imprimerie et de ses conséquences » notamment son origine et son devenir.

Gutenberg, figure tutélaire des métiers du livre en France au XVI^e siècle

Dans les premiers récits, comme l'a montré Henri-Jean Martin, apparaît de manière récurrente le nom de Gutenberg⁹ qui n'avait pourtant signé aucune impression, et non point ceux de Jean Fust et de Peter Schoeffer qui avaient mis les leurs aux colophons de tant de livres à partir de 1457¹⁰.

Tout a commencé avec la célèbre lettre datée du 12 mars 1455 et adressée au cardinal de Carvajal par Enea Silvio Piccolomini : il loue sans citer le nom de l'inventeur, les qualités d'une Bible imprimée avec « des lettres très propres et correctes, sans aucun défaut, que Votre Éminence pourrait facilement lire sans lunettes » (« *mundissime ac correctissime litterae, nulla in parte mendaces, quos tua dignatio sine labore et absque berillo legeret* »). « Bien que l'expéditeur -le futur pape Pie II- soit incertain du nombre exact d'exemplaires produits, son enthousiasme démontre l'importance de cette invention et la transformation du monde du livre et prend en quelque sorte date »¹¹.

Trois ans plus tard, en 1458, d'après une mention dans un manuscrit intitulé *Les monnoyes de France depuis Philippe Auguste jusqu'à Louis XI*¹², le roi Charles VII envoya à Mayence un représentant afin d'y apprendre la technique nouvelle de la typographie : « Le III^e jour d'octobre mil IIIc LVIII ledit seigneur roy ayant entendu que messire Johannes Gutenberg chevalier demourant à Mayence pais d'Allemagne [...] avoit mis en lumiere l'invecion d'imprimer par poinçons et caracteres [...] auroit mandé aux generaulx de ses monnoyes lui nommer personnes bien entendues a ladite taille et pour envoyer audit lieu secrettement soy infformer de la dicte forme et manière de ladite invencion, entendre, concevoir et apprendre l'art d'icelle ». Nicolas Jenson¹³ ayant été désigné comme le plus apte à répondre à la demande du souverain, il partit pour l'Allemagne le 3 octobre 1458 pour « parvenir à l'intelligence du

⁷ François Marin, *Jacques Kerver, libraire parisien du xvi^e siècle (1535-1583) et sa veuve, Blanche Marentin (1583-1585)*, thèse d'École des chartes, 1980 (Archives nationales, AB XXVIII 721)

⁸ *Plaidoyez pour la réformation de l'imprimerie*, [Paris], [1572], factum reprenant les plaidoiries d'Aubert pour les syndic et députés pour la réformation de l'imprimerie et celle de Choart pour le recteur de l'Université de Paris.

⁹ Henri-Jean-Martin, *op. cit.*, p. 12 : « On est surtout frappé de voir revenir sans cesse dans les premiers récits le nom de Gutenberg ». Voir le récent numéro hors-série de *La revue de la BNU* [Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg] consacré à Gutenberg 1468-2018.

¹⁰ *Ibid.*, p. 12 : « Cette forme de reconnaissance aboutit très tôt à la consécration officielle puisqu'on apposa dès 1504 une inscription sur sa maison natale ». En 1540, les typographes de Wittemberg décidèrent de célébrer le premier centenaire de l'invention de l'imprimerie, en se fiant sans doute à la Chronique de Cologne. Cf. J. Arnold de Berquell, *De chalcographiae inventione*, Mayence, 1541 ; « l'auteur fait explicitement état dans son introduction d'informations qu'il aurait reçues de la bouche d'habitants de la ville ».

¹¹ *Ibidem.*, p. 12.

¹² BnF, manuscrits français 5524, fol. 152-153. Guy Bechtel, *Gutenberg*, Paris, Fayard, 1992, p. 609.

¹³ Nicolas Jenson (Sommevoire en Champagne, vers 1420-Venise, vers 1480-1481), imprimeur et graveur de caractères, sur lequel nous reviendrons plus loin.



nouvel art et execution d'icelui audict Royaume de France ». Nous aurons l'occasion d'y revenir plus loin¹⁴.

Dès 1499, la date de l'invention de l'imprimerie par Gutenberg devint moins précise : ainsi, pour l'auteur des *Chroniques de Cologne*, sur la foi d'Ulrich Zell, le prototypographe de Cologne, « l'art admirable de l'imprimerie a été inventé d'abord en Allemagne, à Mayence, sur le Rhin... Cela arriva vers l'an du Seigneur 1440, et, depuis ce temps jusqu'à l'an 1450, cet art et tout ce qui s'y rapporte, fut perfectionné... ». L'érudit alsacien Wimpfeling écrit pour sa part en 1501, dans sa *Germania*, que l'imprimerie est née à Strasbourg et précise en 1505, dans son *Epithoma rerum Germanicarum*, que Gutenberg avait réalisé son invention dans la grande ville alsacienne vers 1440, avant d'améliorer son procédé à Mayence.

Soixante-cinq ans plus tard, en 1571, dans sa plaidoirie pour la réformation de l'imprimerie, l'avocat des compagnons imprimeurs affirme devant le Parlement de Paris qu'« il est notoire que cest art d'imprimerye feust trouvé seullement en l'an mil quatre cens quarante deux en la ville de Maience, par le seigneur Jehan Cuthembegue, gentilhomme duquel la memoire demourera a jamais recommandable, comme ayant esté l'instrument par lequel Dieu nous a communiqué ceste grace et ce tresor ».

Enfin en août 1584, André Thevet dans ses *Vrais portraits et vies des hommes illustres*¹⁵, consacra le chapitre 97 à « Jean Guttemberg, inventeur de l'imprimerie » accompagné au folio 154 r^o de son portrait présumé, en débutant ainsi :

« Entre les plus belles & louables inventions, il nous faut librement confesser que l'imprimerie a esté & est aujourd'huy la meilleure & plus à estimer : par le moyen de laquelle deux personnes roulans la presse imprimeront en un jour plus grande quantité de livres que n'eussent sceu auparavant escrire plusieurs personnes en un an ».

Tout en pointant l' « erreur de ceux qui veulent reporter l'invention de l'imprimerie à la Chine et Cathay »¹⁶, il donne des précisions sur l'invention de l'imprimerie et la technique de l'impression : « On tient que cet art a esté inventé à Mayence, ville d'Allemagne, en l'an mil quatre cens quarante deux par Jean Guttemberg, ou, selon les autres, Guttemberg allemand & chevalier honorable, là où il en commença premièrement l'exercice, ayant aussi fait preuve de l'ancre, dont se servent encore pour le jourd'huy les imprimeurs, quoy que quelques uns aiment mieux en attribuer la louange a lean Faust [Jean Fust] et Yves Scheffey [Pierre Schoeffer] deux ans auparavant, et veulent que nostre Guttemberg, Jean Mentel [...] et autres tous d'une volée ayent accru grandement la perfection de l'imprimerie, laquelle ils esparpillèrent par toute l'Alemagne & autres pays [...] ».

¹⁴ Lotte Hellinga, « Nicolas Jenson et les débuts de l'imprimerie à Mayence », *Revue française d'histoire du livre*, n° 118-121, 2003, p. 25-53.

¹⁵ André Thevet, *Les vrais portraits et vies des hommes illustres*, Paris, Guillaume Chaudière et Blanche Marentin [veuve de Jacques Kerver], 1584, fol. 514 à 516.

¹⁶ André Thevet, *op cit.*, justifie son propos « veu que le royaume de Cathay & Indes orientales n'ont esté descouvertes par les Portugais que depuis soixante cinq ans [1519] ».



Une invention devenue française par la naturalisation des premiers imprimeurs allemands installés à Paris et par le Français Nicolas Jenson

Pour parler des premiers imprimeurs en France, Henri-Jean Martin mentionne comme premier témoignage celui de Guillaume Fichet dans une épître à Robert Gaguin insérée dans certains exemplaires du deuxième volume sorti des presses de la Sorbonne en 1471 :

L'étude des humanités devra un puissant foyer de lumière à une nouvelle espèce de librairie sortie de Germanie comme d'un cheval de Troie pour se répandre sur tous les points du monde civilisé. On raconte un peu partout que c'est en effet aux environs de Mayence que vivait ce Jean dit Gutenberg qui, le premier, a inventé l'art de la typographie grâce auquel, sans emploi de roseau ni de plume, mais au moyen de caractères métalliques, des livres sont fabriqués rapidement, correctement et élégamment... l'invention de Gutenberg... nous a donné des caractères à l'aide desquels tout ce qui se dit ou se pense, peut être immédiatement écrit, récrit et livré à la postérité.¹⁷

Dans son hommage aux premiers imprimeurs à Paris, l'historienne du livre Jeanne Veyrin-Forrer fait également mention de la naturalisation des premiers imprimeurs établis dans la capitale, Ulrich Gering, Martin Krantz et le maître ès arts Martin Friburger qui avaient besoin de la protection de Louis XI. Dès 1471, ils affirment au roi de France que leurs livres, en lui offrant des exemples de bravoure, seront des armes pour lui : « *Armigerisque tuis Alemanos adnumeres qui hos pressere libros, arma futura tibi* ». En 1472, ils expriment à Louis XI leur reconnaissance pour son accueil bienveillant et lui font l'hommage de leur personne et de leur industrie : « Soutenus par votre clémence nous avons le vif plaisir de contribuer à l'illustration de votre très heureux règne en imprimant des livres ». Trois ans plus tard, en février 1475, Louis XI reconnaissait leurs efforts en leur accordant des lettres de naturalisation : ils peuvent alors affirmer avec fierté : *Hoc genuit Germania, nunc lutetia pascit*, « Nés en Allemagne, ils ont maintenant Lutèce pour mère nourricière »¹⁸.

Cette naturalisation de l'invention de l'imprimerie, devenue française, trouve des échos dans la plaidoirie de l'avocat des compagnons imprimeurs pour la réformation de l'imprimerie, daté de 1571. L'avocat déclare qu'en raison de l'invention de Gutenberg :

les allemans pretendent [l'art d'imprimer] estre de leur nation et nous de la nostre françoise, mais ilz sont bien d'accord que Nicolas Jouson [Nicolas Jenson] françois, l'augmenta et illustra grandement en l'an mil quatre cens cinquante huict, l'ayant apportée en France et Italie, en la police duquel art n'y a heu autres regles que d'honneur et gentilleses d'espritz, comme il est escript *oderunt pecare boni virtutis amore* [...].

¹⁷ Gasparino Barzizza, *Orthographia*, Paris, 1471. L'épître de Guillaume Fichet à Robert Gaguin ne se trouve pas dans tous les exemplaires de ce livre.

¹⁸ Jeanne Veyrin-Forrer, « Aux origines de l'imprimerie française. L'atelier de la Sorbonne et ses mécènes, 1470-1475 », *L'art du livre à l'Imprimerie nationale*, Paris, 1973, p. 38-53 et *La lettre et le texte. Trente années de recherches sur l'histoire du livre*, Paris, 1987, p. 161-187.



Il est important de rappeler ici que Nicolas Jenson, envoyé comme nous l'avons vu plus haut, en Allemagne par Charles VII, a sans doute travaillé à Mayence dans l'atelier de Jean Fust et Peter Schoeffer pendant quatre ans, jusqu'au sac de la ville, dans la nuit du 28 octobre 1462. D'après Lotte Hellinga, il pourrait même avoir importé à Mayence la technique de la gravure de poinçons et de la frappe de matrices selon la technique de médailleur¹⁹. Nous n'avons aucune preuve de son retour en France et de son passage à Rome²⁰, mais en 1470, nous le retrouvons maître-imprimeur à Venise, créant en 1473 une société commerciale au nom de « *Nicolaus Jenson sociique* » et maîtrisant parfaitement le caractère romain. Le romain de Jenson est d'ailleurs considéré comme l'un des plus parfaits jamais gravé²¹, minimisant la quantité d'encre. Le 29 mai 1480, un contrat notarié sanctionne la naissance d'une société commerciale typographique réunissant pour cinq ans Nicolas Jenson et l'autre grand imprimeur de Venise, Joannes de Colonia. A eux deux, ils imprimaient 43% de la production vénitienne. L'importance de cette entreprise typographique est telle qu'on l'appelle simplement à Venise *La Compagnia*. Les deux associés moururent fin 1480 ou début 1481. Le fonds de l'imprimerie de Jenson fut acquis par Andrea Torresani di Asola, beau-père d'Alde Manuce et imprimeur vénitien de premier plan. Nous voyons ainsi le rôle considérable joué par Nicolas Jenson dans la diffusion de l'imprimerie et nous pouvons à la suite de Martin Lowry affirmer que : « si Gutenberg a inventé la typographie, Jenson et Jean de Cologne ont tout fait pour passer d'un secret commercial jalousement gardé à un outil de communication de masse »²². On comprend mieux l'importance, pour les compagnons imprimeurs, de rendre hommage en 1571 à Nicolas Jenson, et à son rôle dans « l'augmentation » et « l'illustration » de l'imprimerie.

J'ajouterais une dernière source à ce dossier, celle d'André Thevet, toujours dans ses *Vrais portraits et vies des hommes illustres*²³ publiés en 1584. Il poursuit sa notice consacrée à Gutenberg par un exposé consacré à l'invention de l'imprimerie. De façon classique, comme Rabelais l'avait déjà mise en lumière en 1533²⁴ et Paradin en 1552 dans les *Chroniques de Savoie*²⁵, André Thevet oppose l'invention de l'artillerie comme art de la guerre à celle de l'imprimerie, art de la connaissance, mais c'est la suite de la démonstration qui nous intéresse ici, avec en marge l'indication suivante : « Alemans heureux en inventions, mais non en perfection » :

¹⁹ Lotte Hellinga, *op. cit.*, p. 25-53

²⁰ Dans le même procès de 1571, l'avocat des maîtres imprimeurs affirme que : « Cest invention de l'art de l'imprimerie passa bien tost jusques à Rome & presque en mesme temps en ce royaume [de France], où elle print quelque peu de racine sur son commencement ».

²¹ Le romain de Jenson inspira également Stanley Morison, typographe du journal *The Times* qui publiera en 1932 une police réadaptée aux avancées technologiques de l'époque, et qui l'intitulera New Roman en hommage à Nicolas Jenson.

²² Martin Lowry, « The social world of Nicholas Jenson and John of Cologne », *La Bibliofilia*, n°83, 1981, p. 193-218.

²³ Patricia Eichel-Lojkine, *Le siècle des grands hommes. Les recueils de vies d'hommes illustres avec portraits du XVI^e siècle*, Louvain, Peeters, 2001

²⁴ Dans *Les horribles et épouvantables faits et prouesses du Très renommé Pantagruel Roi des Dipsodes*, écrit par François Rabelais en 1533, Gargantua proclame, dans sa lettre à son fils Pantagruel, que l'imprimerie avait été inventée par inspiration divine, comme à contrefil de l'artillerie qui l'avait été par suggestion diabolique.

²⁵ Je tiens à remercier vivement Rémi Jimenès de l'aide apportée à la réalisation de cet article et de la mention de cette autre source. « Du temps de ce bon et magnifique prince furent inventées aux Allemagnes deux choses de très grande et inestimable conséquence ; dont la première qui est l'art de fabriquer, charger et tirer les bombardes et artillerie à feu, est d'autant pernicieuse, formidable, malheureuse et damnable, que l'autre est profitable, heureuse, salutifère et récréative, qui est l'art d'impression et façon de mouler les écritures et lettres, car celle-ci, par son excellence et noblesse, n'est autre chose qu'une douce paix, parfaite amour et entier plaisir. L'autre, au contraire, n'est sinon, un impétueux bruit, haine et importune fâcherie. Celle-ci ne contient que bien et profit, l'autre que mal, perte et dommage. En somme, l'impression court pour nourrir et sauver les humains, et la cannonerie ne cesse de tirer, pour les tuer et les envoyer à tous les diables ».



les anciens ont feint une deesse Pallas, laquelle presidoit aux armes & sciences, pour avoir inventé et les lettres et les instrumens de guerre. A l'exemple de laquelle l'Alemaigne se peut glorifier sur toutes autres nations avoir emporté le pris de l'une & l'autre faculté, tant à raison des machines à feu & bombardes, que pour l'imprimerie inventées par personnages Alemans. Mais un seul deffaut diminue de beaucoup sa gloire, ressemblant en ce cas au très magnanime et encores plus belliqueux Annibal, duquel on recite qu'il sçauoit bien vaincre & rompre de furie ses ennemis, mais il n'usoit prudemment du fruict de la victoire, se laissant peu après domter par nonchalance. Aussi les Alemans font fort inventifs, mais au reste ils sont negligens de bien polir et orner leurs bien subtiles inventions. Et par ce moien leur est adueni ce qui avint aussi aux Hebreux : car comme ils se puissent dire premiers inventeurs de toutes les sciences, toutesfois les autres nations leur desrobans l'honneur par labeur et subtilité, en sçavent beaucoup mieux tirer proffict et quasi les vendiquer, comme propres & peculiers à eux. Au demeurant on ne sçauroit assés priser et estimer celle noble invention d'imprimer pour l'evidente utilité que nous voyons en provenir de jour en autre : car par icelle pouvons assurer la Loy de Dieu s'estendre aux nations barbares, & sauvages, l'ignorance avoir esté ensevelie, et toutes sciences avoir esté illustrées et grandement annoblies, ayans auioird'huy une multitude de bons livres non viciés par la main des escrivains ignorans, qui quasi avoient souillé tous les auteurs.

Pour André Thevet, il est donc évident que l'art de l'imprimerie découvert par les Allemands a prospéré dans d'autres mains qui ont su « bien polir et orner les bien subtiles inventions ». Il met également en lumière la renaissance des lettres, allusion à une autre référence de l'époque « François I^{er}, père des lettres ».

Le souvenir heureux de François I^{er} « père des lettres »

Dans les plaidoiries pour la réformation de l'imprimerie, daté de 1571 et déjà mentionné, l'avocat des compagnons imprimeurs poursuit son histoire de l'imprimerie en France par l'exposé suivant concernant la question sensible au XVI^e siècle du nombre d'apprentis qui pouvaient être employés dans un atelier d'imprimerie :

Qui plus est dès l'an Vc xxxix, du temps d'heureuse memoire le feu roy François premier père des lettres, et par son arrest donné en son privé Vc xl, les compagnons furent receuz opposans à ce seul article concernant le nombre d'apprentifz qu'on avoit glissé dedans ; lesd. ordonnances [des 31 août 1539 et 28 décembre 1542] qui furent lors faites touchant l'imprimerie, après toutesfois qu'il eust en vertu de ses lettres patentes [des 19 décembre et 19 juillet 1542] fait faire l'information sur la commodité ou incommodité par feu le sieur de Mesmes, lors lieutenant civil, et depuis par arrest du Conseil Privé [du 11 septembre 1544], fut dict qu'il seroit adjouté à l'article que le nombre des aprentifz seroit limité, competant et modéré, car il fut trouvé par l'information que la multitude d'apprentifz à ung mesme maistre estoit grandement dommageable au public et gastoit tout l'art d'imprimerie, à quoy fust lors pourveu.



Cette référence à François I^{er}, père des lettres, est ici rattachée à l'ordonnance de 1539 sur l'imprimerie qui a défini en France le cadre de son développement²⁶. Il est intéressant de noter le souvenir de Jean-Jacques de Mesmes (1490-1569), professeur de droit à Toulouse puis lieutenant civil de la prévôté de Paris de 1535 à 1544 et maître des requêtes de l'hôtel, collectionneur de manuscrits grecs anciens et père d'Henri de Mesmes (1532-1596), grand bibliophile et ami de Montaigne²⁷. Pour apaiser temporairement les tensions au sein du monde du livre à Paris et à Lyon²⁸, Jean-Jacques de Mesmes obtint du roi la limitation du nombre d'apprentis dans l'imprimerie, comme dans les autres métiers²⁹, même si, comme l'affirma François I^{er} dans le préambule de l'édit d'Echou du 19 décembre 1541, « ce n'est point metier que l'imprimerie et n'y fait on aucun chef d'œuvre, mais est maître qui veut ».

Pour ce qui est de l'expression « François I^{er} père des lettres »³⁰, initiée par Guillaume Budé et François Rabelais³¹, relayée par les humanistes³² et passée à la postérité, il est intéressant de noter que la mémoire était restée particulièrement vive trente-cinq ans après sa mort, puisqu'elle est également bien présente dans une des autres plaidoiries du même procès de 1571, celui des maîtres imprimeurs :

²⁶ *Ordonnances des rois de France. Règne de François I^{er}*, Paris, éditions du CNRS, t. IX, 1983-1992, n°951, Statuts accordés aux imprimeurs parisiens, portant règlement sur les droits et devoirs de leurs compagnons et sur les marques d'imprimeurs, « donnés » à Villers-Cotterêts, « par le roy en son conseil, maistre Guillaume Budé, maistre des requestes de son hostel présent. Signé : Robertet ». Le principal sujet est le nombre d'apprentis autorisés, sachant que dans tout métier juré, le nombre d'apprentis est limité. Or, en 1539, le roi autorisa que « lesdits maistres facent et puissent faire et prandre autant d'apprentils que bon leur semblera et que lesd. compagnons ne puissent battre ne menasser lesd. apprentilz ».

²⁷ Donald Jackson, « Greek Manuscripts of the De Mesmes Family », *Scriptorium*, 63, 2009, p. 89-120 et Edouard Frémy, *Mémoires inédits de Henri de Mesmes, seigneur de Roissy-en-France et de Malassise*, Paris, Ernest Leroux, 1886, réimpression en fac-similé à Genève en 1970 et Jean-Pierre Babelon, *Paris au XVI^e siècle*, Paris, 1986 (Nouvelle histoire de Paris), p. 96 : « la célèbre bibliothèque, riche en manuscrits grecs et latins, abrita les entretiens d'Adrien Turnèbe, de Denis Lambin, de Drat, Passerat, Claude Fauchet, Henri Estienne, François Hotman, Théodore de Bèze et Pierre de Montdoré, maître de la librairie royale ».

²⁸ L'arrêt du Parlement de Paris du 15 avril 1540 (BnF, ms. nouv. acq. fr. 8014) précise les causes de la résistance des compagnons : l'intention des maîtres n'est « que de gagner et retenir les salaires que l'on a acoustumé donner », car ils « ne se serviroient doresnavant que d'apprentiz ausquelz ilz ne donnent aucuns gaiges, mais simplement leur nourriture », ruinant les compagnons « qui ont consommé tout leur aage, jeunesse et industrie oud. Art » et qui finiront par s'exiler, au grand dam de l'imprimerie de la ville qui, livrée aux soins inexperts des apprentis, verra sa qualité et sa réputation baisser (f. 77 v°).

²⁹ Le principal sujet de tensions entre maîtres imprimeurs et compagnons est le nombre autorisé d'apprentis. Or, en 1539, le roi autorisa que « lesdits maistres facent et puissent faire et prandre autant d'apprentils que bon leur semblera et que lesd. compagnons ne puissent battre ne menasser lesd. apprentilz ».

³⁰ Sur la notion de « père des lettres », voir les réflexions de Marc Fumaroli, notamment dans la préface de James K. Farge, *Le parti conservateur au XVI^e siècle, Université et Parlement de Paris à l'époque de la Renaissance et de la Réforme*, Paris, Documents et inédits du Collège de France, 1992, p. 9-23. Selon Marc Fumaroli, ces « éloges éloquentes et quasi publicitaires » ont pour objectif de faire en sorte que les arts « mécaniques » soient peu à peu englobés dans la sphère des arts libéraux et portés à une quasi égalité de dignité. « C'est cet enjeu qu'il faut reconnaître derrière le titre et à l'arrière-plan de la célébration grossissante et oratoire, dont le roi est l'objet, pour un geste en lui-même peu hardi et surtout fort peu coûteux ».

³¹ Voir la célèbre lettre de Gargantua à Pantagruel : « maintenant toutes disciplines sont restituées » qui date de 1533.

³² Par exemple, l'hommage de Joachim du Bellay à François I^{er} après sa mort ou l'Oraison funèbre du roi prononcée le 7 mai 1547 par Pierre Galland, lecteur royal en lettres latines devant l'Université de Paris ou encore celle prononcée par Pierre du Chastel, évêque de Mâcon, confesseur du roi, « père des arts et sciences » et publiée par Robert Estienne. Enfin on peut citer, après Jean-Claude Margolin dans *Anthologie des humanistes européens de la Renaissance*, Paris, Gallimard, 2007, p.486-488, la « célébration de François I^{er}, roi mécène et de la naissance des grecs du Roi » dans la préface de l'édition de *l'Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe de Césarée par Robert I^{er} Estienne : « Si le divin Platon a dit avec raison que le bonheur du genre humain serait assuré quand les philosophes seraient rois et les rois philosophes, chacun s'empressera de féliciter la France d'avoir rencontré ce bonheur en François I^{er} ».



Depuis que le grand Roy François premier de ce nom se fut déclaré père, protecteur & amateur de toutes bonnes lettres, sciences & disciplines & qu'il eut proposé gaiges notables aux plus excellens hommes de tout le monde, qui voudroient sous la faveur de sa majesté royale & avec tiltre tres honorable de lecteur d'un si grand roy³³ venir en ceste ville de Paris, pour faire profession publique des lettres hebraïques, arabiques, grecques & latines & des sept ars libéraux & particulièrement des mathematiques & de la philosophie, & de toutes les plus rares & excellentes disciplines, dont les bons esprits ont accoustumé de se nourrir, l'on ne sçauroit assez exprimer le grand accroissement que ce noble art de l'imprimerie prist presque tout à coup en ce royaume, & mesme en ceste ville de Paris & en la ville de Lyon.

Car en ce temps, qui fut depuis l'an mil cinq cens vingt cinq, jusques environ l'an mil cinq cens cinquante, l'on imprima en ce royaume les grandes Bibles, les œuvres des docteurs de l'Eglise, comme de Saint Chrysostome & autres & pareillement les grands cours de droict civil & de droict canon, les docteurs de l'un & de l'autre droit & tous les autres ouvrages que sont de plus long labeur & de plus grands frais. De sorte qu'en ce temps toutes les nations chrestiennes, voire les plus esloignées, à commencer depuis la Suede en tournant vers l'Escosse & l'Angleterre puis aux Espaignes & de là en Italie & finalement en Allemaigne, voire jusques es Royaumes de Poloigne & Boesme. Brief de tous les peuples plus esloignez qui font quelque estat des bonnes lettres, venoient jusques en ce royaume querir les livres qui s'y imprimoient & selon le rapport des notables marchans qui faisoient lors ce grand trafic de livres, il ne passoit annee que les estrangiers n'apportassent en ce royaume un million d'or, pour le moins³⁴.

Dans l'oraison funèbre de 1547, Pierre Galland confirma l'intérêt de François I^{er} pour les techniques typographiques³⁵, en indiquant que le roi aurait tenu à :

visiter jusques en leurs maisons les tailleurs, libraires, imprimeurs et fondeurs de caractères dont les livres sont faitz, exerceans leurs artifices, afin de leur faire croistre le courage et augmenter l'occasion de tousjours continuer de bien en mieux³⁶.

³³ Ce passage fait clairement allusion aux lecteurs royaux instaurés en 1530 par décision de François I^{er}. Voir *Les origines du Collège de France (1500-1560)*, sous la direction de Marc Fumaroli, Paris, Collège de France, Klincksieck, 1998 et *Histoire du Collège de France*, sous la direction d'André Tuilier, I. *La création (1530-1560)*, Paris, Fayard, 2006, notamment p. 153-157, « La date d'entrée en fonction des lecteurs royaux ».

³⁴ Pour Louis-Marie Michon, *op. cit.*, p. 109, « lorsque l'avocat de 1572 prétend que l'âge d'or dura jusqu'en 1550, il se trompe ou nous trompe volontairement. C'est en 1539 déjà que s'élèvent les premiers conflits entre ceux que nous appellerions aujourd'hui « exploités » et « exploités ». Le fameux édit de Villers-Cotterêts, d'une portée générale, est un écho des grèves d'imprimeurs de Paris et de Lyon ».

³⁵ Dans son article « François I^{er} et l'imprimerie nationale : une occasion manquée ? », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, t. LXXXII, 2020, n°2, p. 259-300, Rémi Jimenes identifie une visite du roi en janvier 1542 à l'orfèvre Benvenuto Cellini qui logeait alors à l'hôtel de Nesle, au cours de laquelle le roi aurait « pu examiner l'atelier voisin de Pierre Gaultier de Claude Garamont » (p. 274).

³⁶ Pierre Galland, *Oraison sur le trespas du roy François* (trad. Jean Martin), Paris, Vascosan, 1547



En façonnant une légende, celle de François I^{er} « père des lettres », les humanistes, ainsi que le monde du livre, cherchèrent à prolonger et étendre la protection royale sur cet art, devenu en peu de temps industrie³⁷.

Au terme de cette partie, nous voyons la plupart des auteurs de l'histoire du livre au XVI^e siècle³⁸ davantage préoccupés de savoir où et par qui l'invention s'était trouvée réalisée et comment elle s'était épanouie³⁹ sans trop se demander par quel processus elle avait pu l'être, alors que l'analyse des sources nous donne à voir une histoire différente - en quelque sorte le revers de cette médaille - et la perception nostalgique⁴⁰ d'une décadence, dans un contexte de crise économique européenne, de conflits religieux et de guerres civiles, après l'âge d'or du règne de François I^{er}.

GRANDEUR ET DECADENCE DE L'IMPRIMERIE EN FRANCE AU XVI^e SIÈCLE : UNE HISTOIRE CONTROVERSEE ET SOUS INFLUENCE, ECRITE PAR LES ACTEURS DU MONDE DU LIVRE EN FONCTION DE LEURS INTERETS ECONOMIQUES ET SOCIAUX

En sollicitant d'autres sources que littéraires, comme les fameux *Dialogues françois pour les jeunes enfants* de Christophe Plantin, dont l'un concerne l'imprimerie⁴¹ ou la notable intitulée « Art d'imprimer » de la première édition en 1573 de la *Prosopographie* d'Antoine Du Verdier⁴², apparaissent les enjeux de communication de certains grands éditeurs attachés à construire la réputation de leur officine à des fins commerciales et la postérité de leur renommée scientifique.

³⁷ Il est également important de noter que les rois précédents ne sont pas mentionnés, alors que depuis Charles VII, ils s'intéressèrent à l'imprimerie et plus largement à l'Université et à ses privilèges. Le roi Charles VIII, par les lettres patentes de mars 1488, accorda les statuts des parcheminiers et papetiers, scribes et enlumineurs, relieurs et libraires, sous l'égide de l'Université de Paris, en définissant les différentes exemptions et privilèges dont ils bénéficièrent. Dans son quatrième « plaidoyé », Simon Marion mentionna, à la fin du XVI^e siècle, comme figure tutélaire des marchands libraires, le roi Louis XII qui, par les lettres patentes d'avril 1513, garantit la liberté de leur commerce et l'immunité des livres. Je remercie vivement Denis Pallier de nos échanges sur ce sujet. Cf. Simon Marion, *Plaidoyez*, Paris, Michel Sonnius, 1598, p. 44 (exemplaire numérisé : https://reader.digitale-sammlungen.de/de/fs1/object/display/bsb10181268_00005.html) et BnF, ms fr. 22071, pièce 28.

³⁸ Henri-Jean Martin, *op. cit.*, p. 16 : « Les humanistes collectèrent les témoignages à partir desquels les historiens ont travaillé et les membres de la *Respublica litteraria* commencèrent à amasser un savoir dont l'érudition moderne vit encore ». Sur l'écriture au XVI^e siècle de l'histoire par « les doctes », voir George Huppert, *L'idée de l'histoire parfaite*, Paris, Flammarion, 1972.

³⁹ *Plaidoyez pour la réforme de l'imprimerie*, *op. cit.*, f. 3 r^o : « Afin que la Cour [de Parlement] entende par quels moiens l'art de l'imprimerie est tombé en telle décadence en ce royaume, il est tres expediant de faire premierement cognoistre par quels moiens il y avoit esté tellement acreu & multiplié, que ceste nostre France a pour un temps surpassé en excellence d'impression toutes les autres nations de la terre ».

⁴⁰ André Thevet, *op. cit.* f. 514 v^o, indique que « au commencement de ceste invention, les principes estoient fort petits et cogneuz de peu de personnes : car seulement à l'heure qu'ils vouloient imprimer, ils portoient les caracteres dans des sacs, puis les remportoient avec eux. En ce temps là, les imprimeurs & ceux qui faisoient les matrices des lettres, estoient en grand estime, riches, opulens & reverez comme nobles, faisans profit inestimable de cest art : mais de present que la multitude & nombre infiny des livres est augmenté & manier un si excellent art, sans aucune prealable, erudition & experience, il est adevenu que les compositeurs & imprimeurs ne remportent aucun proffit ne loüane : ains seulement employent leur bien, labeur & aage pour profiter à la chose publique avec peu de recompense & honneur ».

⁴¹ *La premiere, et la seconde partie des dialogues françois, pour les jeunes enfans* = *Het eerste ende tweede deel van de Françoische t'samensprekinghen*, Anvers, Christophe Plantin, 1567. Texte en français et en flamand écrit en partie par Christophe Plantin, consultable numérisé à l'adresse <http://www.flandrica.be/items/show/1342/>. Voir Hermann de La Fontaine-Verwey, « Les caractères de civilité et la propagande religieuse », dans *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, t.26, 1^{ère} et 2^e parties, 1964, p. 7-27.

⁴² Antoine du Verdier, *La prosopographie ou Description des personnages insignes [...]*, [Lyon], 1573, p. 469, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k79145t/f497.item>



Egratignant l'histoire officielle, d'autres témoignages contemporains laissent percevoir les rapports de force et les tensions économiques de plus en plus évidentes au sein du monde du livre français, à partir des grèves de Lyon en 1539 et de Paris en 1542, avec un deuxième mouvement social en 1571 et 1572⁴³.

Une histoire influencée par de grandes maisons d'édition pour assurer leur réputation et leur postérité

Compter parmi les dynasties d'imprimeurs et d'éditeurs qui passeront à la postérité représenta dès le XVI^e siècle un enjeu important pour ces familles mais constitua également aussi l'origine de leur historiographie.

Ainsi, dans ses *Vrais portraits et vies des hommes illustres*, André Thevet établit en 1584 le palmarès des grands éditeurs depuis l'invention de l'imprimerie et en assura ainsi le devenir : « Entre plusieurs qui ont décoré ceste invention se peuvent à bon droit nombrer, Alde Manuce à Venise, Christophle Plantin à Anvers, Robert Estienne, Henry et François ses enfans à Paris, Froben & Oporin à Basle, Griphius, de Tournes à Lyon, et infinis autres hommes doctes et excellens en cest art, qui quasi par tout le monde l'ont exercé, et exercent encores à present, avec honneur, proffit & louange »⁴⁴.

Or les grandes firmes éditoriales prirent en compte très rapidement ces enjeux de communication médiatique et commerciale⁴⁵ et surent influencer l'opinion de leur temps, tout en travaillant à leur postérité⁴⁶.

Prenons l'exemple de l'une des plus habiles, l'officine des Estienne, à la célèbre adresse de la maison de la rue Saint-Jean-de-Latran, à l'enseigne de l'olivier. Tout d'abord celui du quatrain de Jeanne d'Albret, reine de Navarre⁴⁷. Lors de la seule visite princière à une imprimerie parisienne, Jeanne d'Albret composa un quatrain en l'honneur de « l'Art singulier de l'imprimerie », auquel, celle-ci, en la personne de Robert II Estienne, répondit par un sonnet

⁴³ S'inscrivant dans une crise économique européenne, la grande grève des compagnons imprimeurs à Lyon, en révolte contre leurs maîtres qui avaient accru les cadences dans un contexte de hausse des prix. Le mouvement fut très dur à Lyon. Cf. *Lyon, les années Rabelais (1532-1548)*, Lyon, Archives municipales, 1994.

⁴⁴ Simon Marion, dans ses *Plaidoyés*, *op. cit.*, p. 27, parle de « Alde, Torrentin, Gryphe, Vascosan, & autres semblables qui ont excellé en l'imprimerie avant le Concile [de Trente] ». Je remercie Denis Pallier de m'avoir expliqué la présence de l'imprimeur flamand Laurent Torrentin dans cette liste des grandes figures : il pourrait s'agir d'une allusion au patronage des Médicis, Cosme de Médicis ayant fait venir Torrentin à Florence en 1549, après y avoir fondé une université.

⁴⁵ A titre d'exemple, au début du XVI^e siècle, l'éloge d'Alde, si important pour qualifier la figure de l'imprimeur humaniste, se trouve dans l'adage « *Festina Lente* », en tête de la 2^e Chiliade des *Adages* d'Erasmus, dans l'édition vénitienne de 1508. Il est ensuite augmenté d'un éloge de Johan Froben dans les éditions bâloises.

⁴⁶ Parmi les auteurs ayant donné de la notoriété à des éditeurs dans leurs œuvres et ainsi assuré leur postérité, on peut citer Michel de Montaigne : dans le livre III des *Essais* (13, p. 1129 de l'édition Pléiade), il a mis en valeur ces éditeurs préférés : « Mais n'est-ce pas que nous cherchons plus l'honneur de l'allegation, que la verité du discours ? Comme si c'estoit plus d'emprunter, de la boutique de Vascosan, ou de Plantin, nos preuves, que de ce qui se voit en nostre village ». Voir Michel Magnien, « Des presses humanistes au service du vernaculaire ? Le cas Vascosan (vers 1500-1577) » dans *Passeurs de textes*, Paris, Ecole des chartes, 2012, p.133.

D'autres au contraire furent plus critiques, comme François Rabelais et Clément Marot pour Etienne Dolet, en rendant publique leur brouille. Ainsi, Clément Marot publia en 1542 une épigramme dans sa 3^e édition de ses œuvres complètes, s'en prenant à son éditeur : « Veulx tu sçavoir à quelle fin / Je t'ay mis hors des œuvres miennes ? / Je l'ay fait tout expres, affin / Que tu me mettes hors des tiennes ».

⁴⁷ *Quatrain de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, à l'imprimerie de R.E. Imprimeur du roy*, Paris, Robert II Estienne, mai 1566, BnF, ms. Dupuy 843, f. 143.



d'hommage. Les deux poèmes furent aussitôt imprimés en présence de la reine⁴⁸, ce qui participa à la renommée de l'officine Estienne jusqu'à nos jours⁴⁹.

Dès le XVI^e siècle, l'image fut également sollicitée, à l'exemple des Chronologies collées⁵⁰ qui mettent en valeur leurs grands personnages et, pour l'imprimerie, dans la série des Illustres de France, trois typographes⁵¹ : Garamont, Plantin (dont les contemporains aimaient à rappeler, comme pour Nicolas Jenson, son origine française) et bien sûr Robert I^{er} Estienne⁵².

Les Estienne ne se contentèrent pas de promouvoir leur renommée, ils évaluèrent leurs confrères, surtout quand ces derniers se montraient moins exigeants en termes de qualité typographique de leurs éditions. Ainsi, Henri Estienne n'hésita pas à publier en 1569 une « plainte de la typographie au sujet des typographes illettrés qui lui ont valu le mépris où elle est tombée »⁵³. *Scripta manent* !

Plus grave, pendant les guerres de Religion, tandis que les historiens catholiques passaient sous silence les imprimeurs et libraires suspectés d'hérésie, l'historiographie protestante jetait depuis Genève le discrédit sur des éditeurs catholiques. Parmi ces derniers, je citerais l'attaque *ad hominem* lancée par Simon Goulart dans l'*Histoire des Martyrs* publié à Genève à partir de 1582 par Jean Crespin⁵⁴, contre l'éditeur catholique parisien Jacques Kerver⁵⁵, accusé d'avoir commandité l'assassinat de son beau-frère Oudin Petit lors de la Saint-Barthélémy, alors que les preuves et le mobile du crime, avancés par Simon Goulart, nécessitent un nouvel examen, comme Denis Pallier l'a montré dans son article sur les victimes de la Saint-Barthélémy dans le monde du livre parisien⁵⁶, et peuvent donc apparaître diffamatoires.

⁴⁸ Geneviève Guilleminot-Chrétien, « Jeanne d'Albret, reine de Navarre, Quatrain : Art singulier » dans *Paris, capitale des livres*, sous la direction de Frédéric Barbier, Paris, Paris Bibliothèques, 2007, p. 117

⁴⁹ Une autre anecdote, cette fois-ci apocryphe mais non invraisemblable, raconte l'attente patiente du roi François I^{er} que Robert I^{er} Estienne ait achevé de corriger une épreuve. Cf. Daniel Heinsius, *Dissertatio epistolica*, Leyde, Basson, 1618, p. 36 et Jean de La Caille, *Histoire de l'imprimerie et de la librairie*, Paris, 1689, p.87. Cette histoire pourrait avoir pour origine une confidence de Robert Estienne. Cf. Elizabeth Armstrong, *Robert Estienne, royal printer*, Cambridge University Press, 1954. La salle de lecture de la Bibliothèque de la Sorbonne y fait référence avec la représentation de François I^{er} visitant l'atelier de l'imprimeur Robert I^{er} Estienne, par Jean Paul Laurens (1838-1921).

⁵⁰ Sur les chronologies collées, voir Henri Zerner, « Lettre à Margret à propos de la *Chronologie Collée* » dans *Correspondances : Festschrift für Margret Stufmann zum 24. November 1996*.

⁵¹ Communication à venir de Rémi Jimenes et Estelle Leutrat, « Les Chronologies collées, de l'estampe au livre » dans les Rencontres Renouard 2021.

⁵² D'après l'édition des *Scaligerana*, Cologne, Gerbrandum Scagen, 1667, p. 120-121, « Le premier brave imprimeur, ça est Aldus. Robert Estienne a si bien imprimé, l'imprimerie est à son faiste, elle s'en ira plus en decadence qu'en rehaussant ». Je remercie Rémi Jimenes de m'avoir indiqué cette citation.

⁵³ Henri Estienne, *Artis typographicae querimonia, de illiteratis quibusdam Typographis, propter quos in contemptum venit. Autore Henrico II Stephano, typographo Parisino*, Paris, 1569.

⁵⁴ Gérard Moreau, « La Saint-Barthélémy, le martyrologe de Jean Crespin et Simon Goulart », dans *Divers aspects de la Réforme aux XVI^e et XVII^e siècles. Etudes et documents*, Paris, 1975, p. 11-36. Cet ouvrage connut un grand succès, de l'édition de 1582 jusqu'à celle de 1619.

⁵⁵ Sur Jacques Kerver, on peut consulter, outre la thèse de François Marin, *op. cit.*, Thierry Claerr, « Les monographies d'imprimeurs et de libraires parisiens des XV^e et XVI^e siècles : exemple de la famille Kerver » *Le berceau du livre imprimé : autour des incunables*, Turnhout, Brepols, 2010, p. 187-195. et « Géographie des métiers du livre à Paris au XVI^e siècle et leur aire de diffusion à travers l'activité des Kerver, famille d'imprimeurs-libraires parisiens (1497-1585) », *Bulletin du bibliophile*, 2018, p. 315-326.

⁵⁶ Denis Pallier, « Les victimes de la Saint-Barthélémy dans le monde du livre parisien », *Le livre et l'historien. Etudes offertes en l'honneur du Professeur Henri-Jean Martin*, Genève, Droz, 1997, p. 141-163 : « Quant à la cause du meurtre d'Oudin Petit selon Goulart (un partage de biens avec Jacques Kerver), le document n°43 indique que cette affaire était vieille de huit ans », faisant référence à une quittance réciproque du 28 avril 1564 entre sire Jacques Kerver, libraire-juré, et sire Oudin Petit, librairie juré, « moyennant le bon compte qu'ils ont dit avoir



Oudin Petit, marchand libraire, demourant en la rue S. Iaques, fut assailli sur le seuil de sa porte par un certain tavernier, hoste de la Belle image, suyvi d'autres garnemens, envoyes par Iaques Kerver, autre libraire, beaupere dudit Petit, à raison d'une inimitié qu'ils eurent ensemble en un partage apres la mort de la mere dudit Petit [Catherine Marais, la première épouse de Jacques Kerver]. Kerver declaira à ce tavernier que, s'il failloit à le tuer, il ne seroit iamais son amy. Il fut donc tué à coups de pistole, puis trainé en sa cour, et apres la retraite des meurtriers, enterré en sa cave. Il receut 27 coups, tant de pistoles que de haliebardes.

On peut d'ailleurs noter qu'en 1584, peu de temps après la première édition de *l'Histoire des Martyrs*, l'officine kerverienne publiait le monumental ouvrage déjà cité d'André Thevet, *Les vrais portraits des hommes illustres*, qui, au détour d'une notice sur Jean Trithème, fait un éloge nuancé de ce grand marchand parisien, filleul de Josse Bade et de Lefèvre d'Étapes :

De son temps florissoient plusieurs personnages rares en sçavoir lesquelz seroit trop ennuyeux d'icy specifier, je me contenteray, entre les autres de choisir Josse Badius & Jaques Fevre, lesquelz ont fait de grands fruitz ensemblement par toute l'Europe, & notamment en nostre France, & qui ont esté pour la plus-part compaignons en labeurs, affections & entreprinses. Pour preuve de leur mutuelle conjonction, je puis alléguer que tous deux ont tenu sur les fonds de baptesme le sieur Jaques Kerver (bourgeois de Paris assez réputé pour ses vertus) qui porte le nom de Jaques pour l'honneur de Jaques Fevre qui estoit sorty de petite maison d'Estaples port de mer en Picardie, de peu de renommée, mais qui a esté depuis bien celebré, dés que la noblesse, vertu & doctrine du généreux Fevre a commencé de reluire. C'est luy qui a porté le brandon pour brusler la sophistique ergoterie d'un tas de clabaudeurs, qui au lieu d'un organe d'Aristote ne publioient dans l'université de Paris, que des niaiseries fadaïses et estranges absurditez. Les mathématiques pareillement doivent recognoistre tenir de ce Picard le premier lustre, qu'elles ont eu dans Paris. C'est luy finalement qui après s'estre retiré à Nerac, a basti un magasin des plus doctes esprits qui soient esté esclos dans la France⁵⁷.

Comme l'indiquait Henri-Jean Martin, « on a souvent dès lors le sentiment que humanistes et érudits plaident pour leur clocher ou leurs coreligionnaires, voire pour leurs amis ou leur famille »⁵⁸.

Une histoire partielle, écrite par les grands éditeurs et le pouvoir

Revenons un instant sur les plaidoiries pour la réformation de l'imprimerie déjà citées⁵⁹ et qui donnent en 1571 une nouvelle vision de l'écriture de l'histoire de l'imprimerie en France.

de ce amyablement fait et receu verbalement et actuellement » (Archives nationales, minutier central, étude LXXIII, 30).

⁵⁷ André Thevet, *Vrais Portraits...*, *op. cit.*, fol. 165 v^o.

⁵⁸ Henri-Jean Martin, *op. cit.*, p.15.



En écho à l'édit de Gaillon de mai 1571, le procès du 29 novembre 1571 est relaté dans les registres des plaidoiries du Parlement de Paris, conservés aux Archives nationales⁶⁰.

Au-delà du différend entre le marchand parisien Jacques Kerver et son imprimeur Jean Le Blanc⁶¹, trois autres parties s'affrontent dans ce procès :

- les compagnons imprimeurs ;
- les syndic et députés pour la réformation de l'imprimerie⁶² ;
- le recteur de l'Université de Paris, qui apporta son soutien aux maîtres imprimeurs et s'en prit aux « gens mécaniques et illibéraux » en parlant des compagnons.

Nous disposons donc de cinq plaidoiries retranscrites dans les registres, mais seulement deux, celle d'Aubert pour les syndic et députés pour la réformation de l'imprimerie et celle de Choart pour le recteur de l'Université, ont été publiées sous la forme d'un factum⁶³. Or, dans ces deux plaidoiries assurées d'une grande diffusion, les syndic et députés pour la réformation de l'imprimerie, soutenus par l'Université, confirment qu'ils ont obtenu gain de cause par l'arrêt du 29 novembre 1572 et font la promotion, à leur avantage, de la stricte application de l'édit de Gaillon, sans donner à voir les arguments déployés par Mondain pour les compagnons imprimeurs.

Dans la plaidoirie des maîtres imprimeurs, l'avocat Aubert explique le rôle respectif des « trois espèces de personnes » œuvrant dans le monde du livre, les libraires, les maîtres imprimeurs et les compagnons, mettant ainsi en lumière « tous les caractères d'une industrie capitaliste »⁶⁴ :

La première desquelles est composée de notables et riches marchans qui ont la puissance de fournir un grand fond de deniers, comme dix mil et quelques fois vingt, pour imprimer les grands et laborieux ouvrages et de grands fraiz, tels qu'ils ont esté cy-dessus récitez. Et pour

⁵⁹ Henri Hauser, *Ouvriers du temps passé (XV^e-XVI^e siècles)*, Paris, Félix Alcan, 1899 et Louis-Marie Michon, « A propos des grèves d'imprimeurs de Paris et de Lyon au XVI^e siècle » dans *Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Île-de-France*, t. III (1951), p. 103-115.

⁶⁰ Archives nationales, registres de plaidoiries du Parlement de Paris, X^{1A} 5035, fol. 124 v^o-145 v^o.

⁶¹ En raison de l'article 11 de l'édit de Gaillon qui stipule que « les compagnons se nourriront doresnavant eulx mesmes », Jean Le Blanc, maître imprimeur en contrat avec Jacques Kerver pour l'édition des usages du concile de Trente, dut faire face à l'opposition de ses compagnons et souhaita dénoncer le contrat, alors que Jacques Kerver demanda que le travail commencé par Jean Le Blanc soit achevé « suivan les accordz conventions et marchéz faictz entre eulx longtemps auparavant ledict reglement » (Archives nationales, X^{1A} 5035, fol. 126 r^o).

⁶² Lointain ancêtre de l'actuel Syndicat national de l'édition (SNE), le syndic est Guillaume Cavellat, accompagné de deux libraires jurés Michel de Vascosan et Sébastien Nivelle et de deux imprimeurs Fleury Prevost et Olivier de Harsy, élus pour veiller à l'application de l'édit de Gaillon de 1571. Dans sa plaidoirie, l'avocat des compagnons imprimeurs mentionne « Guillaume Cavelat, pretendu scindic ».

⁶³ Un factum est une publication rédigée dans le cadre d'une action en justice par l'une ou l'autre des parties en vue de soutenir son bon droit ou de réfuter les prétentions de la partie adverse et comprenant un exposé des faits. *Plaidoyez pour la reformation de l'imprimerie*, Paris, [1572], in-8° ; 20 f.. Deux exemplaires de ce factum sont aujourd'hui connus, l'un conservé au département de la Réserve de la Bibliothèque Sainte-Geneviève Rés. 8° F 919 (bis) inv 4194 (bis) et l'autre conservé à la Library of Congress. J. Rosenwald collection (1977), Z144.A9, R 1076, consultable numérisé à l'adresse : <https://www.loc.gov/item/65058882/>. Ce deuxième exemplaire est relié avec l'*Arrest du grand conseil donné sur la reformation de l'imprimerie, le unzième septembre 1544* (R 1034).

⁶⁴ Louis-Marie Michon, *op. cit.*, p. 106 : « nous avons peine à nous représenter les commerçants au XVI^e siècle autrement que comme de petits artisans, mais, pour mener à bien les grandes entreprises que représentent l'édition des lourds in-folio d'alors, il fallait beaucoup de capitaux : l'imprimerie, dès l'origine, eut tous les caractères d'une industrie capitaliste », alors que l'imprimerie est dès le début du XVI^e siècle, une industrie lourde et coûteuse et qu'il convient de ne pas décourager les investisseurs. Cf. Annie Parent-Charon, *Les métiers du livre à Paris au XVI^e siècle (1535-1560)*, Genève, Droz, 1974.



le regard de ces notables marchans, on ne leur peut imputer qu'ils n'aient tousiours fait, comme encores ils sont prests de faire, un très-entier devoir d'ayder à l'avancement de l'imprimerie, parce que cest exercice ne leur estoit point ingrat, ains ils en retiroient un honeste profit & de tels personnages estoit composee la grande compagnie de Lyon & plusieurs autres moyennes & petites compagnies, outre quelques particulieres qui tous s'emploient come à l'envy les uns des autres à faire imprimer les livres qu'ils voyent proffitables au publicq.

La seconde espèce de personnes dont l'imprimerie est composée, ce sont les maistres imprimeurs, l'estat desquels consiste avoir de toutes sortes de caractères, soient hebraïques et grecs ou autres, avec les presses et utencilles commodes et nécessaires pour l'exercice de l'imprimerie, et ne peut-on nier qu'en ce Royaume n'y ait encore aujourd'huy des maistres imprimeurs les plus experts et les plus excellents de toute la Chrestienté, & n'a poinct tenu comme ne tient point encores à eux que l'imprimerie ne soit en sa premiere splendeur & dignité.

La troisième espèce de personnes dont l'imprimerie est composée consiste ès compaignons qui sont tellement liéz ensemble qu'il faut que à chacune presse ils soient quatre ou cinq & quelquesfois six personnes selon que la lettre est grosse ou menue, & ne peuvent ces personnes presque rien faire l'un sans l'autre.

Il y en a deux qui se nomment imprimeurs, parce que leur charge est de battre à la presse & d'imprimer le papier, avec ceste encre admirable, qui est aussitost sec comme il est employé. Et les autres compaignons, qui sont necessaires pour faire rouler la mesme presse se nomment compositeurs, parce que leur charge consiste à composer & recueillir les caracteres en mots, puis les mots en lignes, & les lignes en pages, & les pages en formes entieres, & peut on dire que c'est une chose incredible, si l'experience ne la tesmoignoit veritable, de voir que quatre ou cinq compaignons par le ministere de ce tres excellent art d'imprimerie, rendent en un jour autant de papier tres excellentement escrit, que trois ou quatre mil les meilleurs scribes de tout le monde en pourroient faire.

Cependant que les susdictes trois especes de personnes ont bien fait chacun leur devoir & que les marchans notables ont fourny les grandes sommes & que les maistres imprimeurs ont esté diligens à bien commander & les compaignons imprimeurs à bien obeir, ceste concordance a esté cause de la splendeur & de la dignité de l'imprimerie en ce royaume.

Or c'est seulement aux deux premières catégories que la publication de leurs deux plaidoiries et de l'arrêté en leur faveur, donne la parole et permet d'en assurer la communication et le passage à la postérité, en dissimulant les puissants rapports de force dominant le monde du livre dans la 2^e partie du XVI^e siècle et en imputant la décadence de l'imprimerie en France aux seuls compaignons⁶⁵ :

⁶⁵ Jean-Dominique Mellot, « librairie et cadre corporatif en France à l'âge classique », Frédéric Barbier, Sabine Juratic et Dominique Varry (dir.), *L'Europe et le livre. Réseaux et pratiques du négoce de librairie (XVI^e-XIX^e siècle)*, Paris, Klincksieck, 1996, p. 61-77, reprend ces trois grandes catégories « où se dessine une chaîne de production à trois maillons : commanditaires investisseurs (grands librairies souvent proches des élites



Les compagnons imprimeurs qui devoient en toute humilité obéir à leurs maîtres, sont peu à peu venus à telle insolence, & ont réduits leurs maîtres à telle extrémité, que par leurs monopoles & conspirations ils ont fait ce que recite Esope des membres du corps humain. Car ces compagnons en conspirant contre leurs maîtres ont finalement ruiné le noble art de l'imprimerie en ce royaume.

Les rapports de force et les tensions au sein du monde du livre en France à l'origine de la « décadence » de l'imprimerie dans la 2^e moitié du XVI^e siècle

Constatant en 1571 que « le train de l'imprimerie est presque du tout aboly en France »⁶⁶, la plaidoirie des maîtres imprimeurs pour la réforme de l'imprimerie a pour objectif d'« esclaircir les causes qui ont premierement mis l'imprimerie en sa splendeur en ce royaume & qui puis apres l'ont laissez tomber en decadence ou pour mieux dire en ruine », en révélant les puissants rapports de force et les tensions au sein du monde du livre à Paris et à Lyon :

pour entendre qui a fait monter [les compagnons imprimeurs] à telle hardie insolence que de s'attacher contre leurs maîtres pour les réduire en une forme de servitude, il convient presupposer que chacune presse d'imprimerie est exercée par deux imprimeurs & par deux ou trois ou quatre compositeurs, tous lesquels en termes généraux se nomment compagnons imprimeurs et lesquels ne peuvent rien faire l'un sans l'autre, tellement que si l'un de ces compagnons cesse, il faut par force que tous les autres cessent pareillement. Et partant il ne faut pas douter que les maîtres imprimeurs n'aient toujours eu très grande crainte que l'un de leurs compagnons cessât, soit en se débauchant ou autrement⁶⁷, & ce qui baille à ces maîtres imprimeurs encore plus grande crainte, c'est que selon la forme ancienne de l'imprimerie, ils avoient accoustumé aux marchands qui entreprenoient les grands ouvrages qui coustoient dix ou vingt mil livres, de leur rendre par chacun jour une forme entière qui comprend treize ou quinze cens feuilles semblables. Et si le maître imprimeur fait par chacun jour ouvrable à rendre sa forme parfaite, les marchands entrepreneurs ont contre lui leurs recours pour leur intérêt, lesquels ne peuvent être sinon très grands. Car quelquefois en un long labeur, ils ont employé sept ou huit milles livres, qui ne leur servent de rien, jusques à ce que le

municipales et/ou lettrées), artisans exécutants ou façonniers (patrons imprimeurs et relieurs), et leurs ouvriers, tout en rappelant que « les imprimeurs ne sont officiellement distingués des « gens mécaniques » qu'en 1583 ».

⁶⁶ *Plaidoyez pour la réforme de l'imprimerie, op. cit.*, f. 3 : « Et n'y voit on plus imprimer livres memorables. Brief le fait de l'imprimerie est revenu à ce point, que si les François veulent être fournisseurs de livres, on les leur présente de l'impression d'Italie, ou d'Allemagne, ou de Flandres ou de quelques nations qui estoient de beaucoup inférieures à la nostre » puis f. 11 r^o : « le fait de l'imprimerie n'est pas seulement cessé en la ville de Lyon, mais bien est il presque tout éteint & anéanti. Le trafic ordinaire de Lyon estoit de cent mil escus pour foire, qui estoient quatre cens mil escus par an & hors les foires le trafic n'estoit pas moindre. Et quant à ceste ville de Paris, elle surpassoit en beaucoup de choses la ville de Lyon & notamment pour l'impression des livres de mathématiques & des livres grecs & hebraïques & néanmoins, tout y est cessé à present, ainsi qu'en la ville de Lyon ». Enfin, il prend l'exemple de « plusieurs bons livres qui ont été composés par divers grands personnages de France être maintenant imprimés hors de ce royaume & nous sont apportés par les étrangers qui prennent à la vue de tout le monde le profit qui devoit demeurer en ce royaume », en particulier des « œuvres de maître Guillaume Budé, en son vivant maître des requestes ordinaire du roy, lequel de bien loing a surpassé la commune erudition des autres doctes personnages de son temps ou des œuvres de maître François de Conan ».

⁶⁷ *Ibidem*, f. 7 v^o, concernant le « tric », sans doute d'origine germanique, c'est-à-dire l'arrêt concerté du travail par les compagnons : « si l'un des compagnons imprimeurs entre en débat avec le maître tellement que le compagnon irrité vienne à prononcer ceste syllabe : *Tric*, tous les compagnons de la même imprimerie seront tenus d'abandonner promptement leur labeur et s'en aller à la taverne ».



livre entier soit parachevé, d'autant qu'on ne peut pas abandonner un livre imparfait en vente. Et si le maistre imprimeur fait faute à continuer son labeur, les interests de chacun jour, dont il est indubitablement tenu aux marchans, dont il a entrepris la besoigne, excedent de beaucoup les proffits que ce pauvre maistre imprimeur pourroit faire en tout un mois.

La réponse de l'avocat des compagnons imprimeurs est également directe et parle de mise en « servitude » des compagnons par les maîtres imprimeurs :

[il] y a long temps qu'il est dict par les bons autheurs et personnages letrés que gens libres bien néz, bien instruictz et commersans en compagnies doctes et honnestes ont ung instinct et aguillon qui tousjours les incite à choses bonnes et vertueuses, et les retire de vice, lequel ilz nomment honneur, mais quant ilz sont deprimés et asservis par ville subjection et contraincte, ilz torment leur bonne affection de vertu à enfreindre le joug et servitude, car communement on entreprend choses deffendues, parce que liberté est louable et honneste.

En écho à cette plaidoirie, il est important de rappeler les conditions particulièrement dures du métier de compagnon imprimeur en 1571 (journée de « cinq heures de matin à huit heures de soir »⁶⁸ ; « rendement journalier non plus de 1300 ou 1500 feuilles, mais bien de 2 650 feuilles ») et citer les *Remonstrances et Mémoires pour les compagnons imprimeurs de Paris et Lyon, opposans, contre les libraires, maistres imprimeurs desdits lieux et adjoints*, publié en 1572⁶⁹ et étudié par Henri Hauser⁷⁰. Le factum adressé au roi débute ainsi :

Si l'on a jamais remarqué en aucuns estatz & mestiers, les maistres & superieurs, tascher par infinis moyens, de subjuguer, assubjettir & traiter avec toute rigueur & servitude, les compagnons & domestiques de leur vacation : cela a esté praticqué de tout temps & presentement en l'art d'imprimerie, en laquelle les librairies & maistres imprimeurs (& notamment de la ville de Lyon) ont tousjours recherché toutes voyes obliques & dressé tous leurs engins, pour opprimer & vilement asservir les compagnons qui sont neanmoins membres necessaires du plus grand & meilleur ouvrage de l'imprimerie, usurpans par ce moyen une autorité plus que tyrannique, avec un extreme mespris & plus grande avarice, par-dessus lesditz compagnons lesquels leur ont toutesfois acquis & acquierent journellement de grandes & honorables richesses, au prix de leur sueur & industrie merveilleuse et mesmes le plus souvent de leur sang [...] Chacun a pu voir plusieurs libraires et maîtres imprimeurs parvenir à de grandes richesses et facultés ; ainsi l'on ne voit que trop d'exemples de pauvres compagnons imprimeurs réduits après une longue servitude en une nécessité calamiteuse et indigne, après avoir consommé leur âge, jeunesse et industrie audit état »

⁶⁸ Louis-Marie Michon, *op. cit.*, décrit p. 112 ces rythmes très soutenus : « quinze heures de travail journalier, dont il faut retrancher les heures des repas, cela ne doit pas faire moins de douze ou treize heures de travail effectif ».

⁶⁹ 12 p., in-4°, BnF, département Réserve des livres rares, Z THOISY-328 (f. 138 à 143) numérisé et consultable en ligne à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k317866k/fu.item>

⁷⁰ Henri Hauser, *Une grève d'imprimeurs parisiens au XVI^e siècle (1539-1542)*, Paris, 1895, p. 11-15 (extrait de la *Revue internationale de sociologie*, 1895) et *Ouvriers du temps passé (XV^e-XVI^e siècles)*, Paris, Félix Alcan, 1899.



Et de conclure par un sonnet « sur l'état des imprimeurs » qui finit ainsi :

S'il reste en vous encor quelque bonté
Prenez en main l'équitable défense
Des imprimeurs, qui n'ont pour recompense
De tant de peine, en fin que pouvreté.

D'autres témoignages à Lyon corroborent cette analyse de la crise de la seconde moitié du XVI^e siècle⁷¹ et éclairent d'un jour nouveau le « grand siècle de l'imprimerie »⁷².

En conclusion, pour analyser l'histoire du livre au XVI^e siècle telle que retranscrite par le monde du livre en 1571 et en 1572, il convient de prendre du recul, comme nous avons tenté de le faire dans cet article, « afin de mieux comprendre, à travers les positions adoptées autrefois, nos propres attitudes et nos préoccupations parfois inconscientes face au livre, cet objet tant admiré, mais longtemps si peu étudié tel qu'en lui-même », la littérature concernant l'apparition du livre imprimé reflétant, de génération en génération, comme une obsession, ainsi qu'il arrive chaque fois que s'accomplit une révolution dans le domaine de la communication⁷³.

Il est certain que l'ensemble des acteurs du livre au XVI^e siècle ressentaient une grande fierté à participer à cette belle aventure, mais chacun à son niveau et avec de fortes tensions internes⁷⁴.

Apparaît alors un portrait d'un monde du livre débarrassé des clichés habituellement véhiculés par le pouvoir et les grandes maisons d'édition. À côté d'une vision idéalisée, il est important de prendre en considération les réalités, y compris économiques et sociales, de cette nouvelle industrie, comme y incitait en 2005 Jean-François Gilmont, grand historien bibliographe, dans le cycle des conférences Léopold Delisle⁷⁵ :

Le livre imprimé est un objet complexe. En tant que support d'un message, il a une dimension intellectuelle apportée par les idées qu'il véhicule, mais aussi matérielle. C'est un produit fabriqué par des imprimeurs et financé par des libraires qui en assurent la circulation jusque sous les yeux des lecteurs [...] J'entends privilégier le travail des professionnels de l'imprimerie, mais sans négliger la nature des

⁷¹ Lucien Scheler, « La confession publique des imprimeurs lyonnais en 1568 », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance. Travaux et documents*, tome XXI, 1959, p. 350-363 puis *Bulletin de la librairie ancienne et moderne*, n°159, numéro spécial, décembre 1973, p. 205-217 : « C'est le temps de la répression et la fête de l'imprimerie se déroule sous le signe de la peur. Les mouchards mêlés à la foule sont aux aguets. Ils écoutent sans être dupes les suppôts débiter leur homélie [...] tandis que le seigneur de la Coquille [personnage qui a pour attribut la coquille ou faute typographique, cette obsession du prote et du correcteur dont ils se vengeaient durant les fêtes en la tournant en dérision] distribue, en vain sans doute, l'apologie par lequel la corporation s'engage au repentir et à l'obéissance ».

⁷² Marius Audin, « Les grèves dans l'imprimerie à Lyon au XVI^e siècle » dans *Sonderabzug aus dem Gutenberg-Jahrbuch*, 1935, p.175-177 et *Le grand siècle de l'imprimerie lyonnaise*, Lyon, Audin, 1974, p. 46 : « Aussi, mises à part quelques officines privilégiées, oeuvrèrent-ils dans la peine, la difficulté, souvent la misère, et nous ne pouvons nous étonner que le sage Wimpheling les ait admirablement comparés aux apôtres du Christ allant par le monde et semant la bonne parole. Ne furent-ils pas, comme ceux-ci, des itinérants, le plus souvent misérables, poursuivant un rêve presque impossible à réaliser, à humaniser ? ».

⁷³ Henri-Jean Martin, *op. cit.*, p. 11.

⁷⁴ Pour Louis-Marie Michon, *op. cit.*, p. 107 : « On n'a pas assez insisté, dans les ouvrages consacrés à l'histoire du livre, sur ces conditions très particulières dans lesquelles s'élaborait un livre : travail collectif, union temporaire d'un libraire (ou d'une compagnie de libraires) apportant les capitaux et d'un imprimeur lié par un contrat souvent draconien ».

⁷⁵ Jean-François Gilmont, *Le livre réformé au XVI^e siècle*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2005, p. 9



messages qui circulent dans les livres. Une place centrale est donc accordée aux presses typographiques et à ceux qui les font rouler. Oui, les hommes du métier font rouler ou encore gémir la presse. Les structures de bois de la presse fixées au plafond souffrent beaucoup de ces mouvements répétés. Les coups de barreau et les mouvements de la platine secouent cette presse au point de la faire gémir.

BIBLIOGRAPHIE

Œuvres

Plaidoyez pour la reformation de l'imprimerie, Paris, [1572].

Remonstrances et Mémoires pour les compagnons imprimeurs de Paris et Lyon, opposans, contre les libraires, maistres imprimeurs desdits lieux et adjoints, [Paris ou Lyon], [1572]

BARZIZZA Gasparino, *Orthographia*, Paris, 1471.

ESTIENNE Henri, *Artis typographicae querimonia, de illiteratis quibusdam Typographis, propter quos in contemptum venit. Autore Henrico II Stephano, typographo Parisino*, Paris, Henri Estienne, 1569

GALLAND Pierre, *Oraison sur le trespas du roy François* (trad. Jean Martin), Paris, Vascosan, 1547

LA CAILLE Jean de, *Histoire de l'imprimerie et de la librairie*, Paris, 1689

PLANTIN Christophe, *La premiere, et la seconde partie des dialogues françois, pour les jeunes enfans* = *Het eerste ende tweede deel van de Françoische t'samensprekinghen*, Anvers, Christophe Plantin, 1567

THEVET André, *Les vrais portraits et vies des hommes illustres*, Paris, Guillaume Chaudière et Blanche Marentin, 1584

VERDIER Antoine du, *La prosopographie ou Description des personnages insignes*, [Lyon], 1573.

Textes critiques

ARMSTRONG Elizabeth, *Robert Estienne, royal printer*, Cambridge University Press, 1954



AUDIN Marius, « Les grèves dans l'imprimerie à Lyon au XVI^e siècle » dans *Sonderabzug aus dem Gutenberg-Jahrbuch*, 1935, p.175-177

AUDIN Marius, *Le grand siècle de l'imprimerie lyonnaise*, Lyon, Audin, 1974

BABELON Jean-Pierre, *Paris au XVI^e siècle*, Paris, Nouvelle histoire de Paris, 1986

BECHTEL Guy, *Gutenberg*, Paris, Fayard, 1992

CLAERR Thierry, « Bilan de cinquante ans d'histoire du livre pour la France », dans BARBIER Frédéric et MONOK Istvan (dir.), *Cinquante ans d'histoire du livre de L'Apparition du livre (1958) à 2008. Bilans et projets*, Budapest, Orszagos Szechenyl Könyvtar, 2009

CLAERR Thierry, « Les monographies d'imprimeurs et de libraires parisiens des XV^e et XVI^e siècles : exemple de la famille Kerver » dans AQUILON Pierre et CLAERR Thierry, *Le berceau du livre imprimé : autour des incunables*, Turnhout, Brepols, 2010, p. 187-195.

CLAERR Thierry, « Géographie des métiers du livre à Paris au XVI^e siècle et leur aire de diffusion à travers l'activité des Kerver, famille d'imprimeurs-libraires parisiens (1497-1585) », *Bulletin du bibliophile*, 2018, p. 315-326.

EICHEL-LOJKINE Patricia, *Le siècle des grands hommes. Les recueils de vies d'hommes illustres avec portraits du XVI^e siècle*, Louvain, Peeters, 2001

FARGE James K., *Le parti conservateur au XVI^e siècle, Université et Parlement de Paris à l'époque de la Renaissance et de la Réforme*, Paris, Documents et inédits du Collège de France, 1992, p. 9-23.

FREMY Edouard, *Mémoires inédits de Henri de Mesmes, seigneur de Roissy-en-France et de Malassise*, Paris, Ernest Leroux, 1886

FUMAROLI Marc (dir.), *Les origines du Collège de France (1500-1560)*, Paris, Collège de France, Klincksieck, 1998

GILMONT Jean-François, *Le livre réformé au XVI^e siècle*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2005

GUILLEMINOT-CHRETIEN Geneviève, « Jeanne d'Albret, reine de Navarre, Quatrain : Art singulier » dans BARBIER Frédéric (dir.), *Paris, capitale des livres*, Paris, Paris Bibliothèques, 2007, p. 117

HAUSER Henri, *Une grève d'imprimeurs parisiens au XVI^e siècle (1539-1542)*, Paris, 1895, p. 11-15 (extrait de la *Revue internationale de sociologie*, 1895)

HAUSER Henri, *Ouvriers du temps passé (XV^e-XVI^e siècles)*, Paris, Félix Alcan, 1899



- HELLINGA Lotte, « Nicolas Jenson et les débuts de l'imprimerie à Mayence », *Revue française d'histoire du livre*, n° 118-121, 2003, p. 25-53
- HUPPERT George, *L'idée de l'histoire parfaite*, Paris, Flammarion, 1972
- JACKSON Donald, « Greek Manuscripts of the De Mesmes Family », *Scriptorium*, 63, 2009, p. 89-120
- JIMENES Rémi, « François I^{er} et l'imprimerie nationale : une occasion manquée ? », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, t. LXXXII, 2020, n°2, p. 259-300
- LA FONTAINE-VERWEY Hermann de, « Les caractères de civilité et la propagande religieuse », dans *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, t.26, 1^{ère} et 2^e parties, 1964, p. 7-27
- LOWRY Martin, « The social world of Nicholas Jenson and John of Cologne », *La Bibliofilia*, n°83, 1981, p. 193-218
- MAGNIEN Michel, « Des presses humanistes au service du vernaculaire ? Le cas Vascosan (vers 1500-1577) » dans *Passeurs de textes*, Paris, Ecole des chartes, 2012
- MARGOLIN Jean-Claude, *Anthologie des humanistes européens de la Renaissance*, Paris, Gallimard, 2007
- MARIN François, *Jacques Kerver, libraire parisien au XVI^e siècle (1535-1583) et sa veuve, Blanche Marentin (1583-1585)*, thèse d'Ecole nationale des chartes, 1980
- MARTIN Henri-Jean, *Le livre français sous l'Ancien Régime*, Paris, Promodis, 1987
- MELLOT Jean-Dominique, « librairie et cadre corporatif en France à l'âge classique », BARBIER Frédéric, JURATIC Sabine et VARRY Dominique (dir.), *L'Europe et le livre. Réseaux et pratiques du négoce de librairie (XVI^e-XIX^e siècle)*, Paris, Klincksieck, 1996, p. 61-77
- MICHON Louis-Marie, « A propos des grèves d'imprimeurs de Paris et de Lyon au XVI^e siècle » dans *Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Île-de-France*, t. III (1951), p. 103-105
- MOREAU Gérard, « La Saint-Barthélémy, le martyrologe de Jean Crespin et Simon Goulart », dans *Divers aspects de la Réforme aux XVI^e et XVII^e siècles. Etudes et documents*, Paris, 1975
- PALLIER Denis, « Les victimes de la Saint-Barthélémy dans le monde du livre parisien », *Le livre et l'historien. Etudes offertes en l'honneur du Professeur Henri-Jean Martin*, Genève, Droz, 1997, p. 141-163



PARENT-CHARON Annie, *Les métiers du livre à Paris au XVI^e siècle (1535-1560)*, Genève, Droz, 1974

SCHELER Lucien, « La confession publique des imprimeurs lyonnais en 1568 », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance. Travaux et documents*, tome XXI, 1959, p. 350-363

TUILIER André (dir.), *Histoire du Collège de France, I. La création (1530-1560)*, Paris, Fayard, 2006

VEYRIN-FORRER Jeanne, « Aux origines de l'imprimerie française. L'atelier de la Sorbonne et ses mécènes, 1470-1475 », *L'art du livre à l'Imprimerie nationale*, Paris, 1973, p. 38-53 et *La lettre et le texte. Trente années de recherches sur l'histoire du livre*, Paris, 1987, p.161-187

ZERNER Henri, « Lettre à Margret à propos de la *Chronologie Collée* », *Correspondances : Festschrift für Margret Stuffmann zum 24. November 1996*.